

COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 17 AOUT 2021

Présents : A. Brault / M. Vachetta / G. Bouat / D. Marchal / B. Buosi.

Excusés : D. Guillard. A. Remli

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

Les calendriers U15 D1 D2, U17 D1 D2 et Séniors D4 sont sur le site du District.

U15

Compositions des poules :

D1 :

Poule A : DOMARIN 1 remplace ISLE D'ABEAU 1
CLAIX passe en D2 suite à sa demande et n'est pas remplacé.

Poule B : ISLE D'ABEAU 2 remplace DOMARIN 1.

D2 :

Suite à plusieurs désistements dans plusieurs poules des modifications ont été faites.

Poule A : EYBENS 3 / JARRIE CHAMP 1 / MANIVAL 2 / VALLEE DE LA GRESSE 1 /
CLAIX 1 / VILLENEUVE 1.

Poule B : ECHIROLLES 3 / MISTRAL 1 / VOREPPE 1 / QUATRE MONTAGNES / USVO /
ST MARTIN D'HERES 2.

Poule C : LA SURE 1 / CHATTE 1 / CROSSEY 1 / FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE 1 /
LCA FOOT
LA MURETTE 2.

Poule D : BARMES NORD ISERE 1 / CHIRENS 1 / CORBELIN 1 / VEZERONCE
DOLOMIEU 1
VALLEE BLEUE 1 / VALLEE DE L'HEN 1.

Poule E : ESTRABLIN 1 / MOS3R 2 / NIVOLAS 1 / GP ARTAS CHAR ND (GFACND) 1
ST MAURICE EXIL 1 / TOUR ST CLAIR 2.

Responsable : BUOSI Bernard 06 74 25 85 94

U17

Compositions des poules :

D1 :

Poule A : CROLLES 1 / DEUX ROCHERS 1 / ECHIROLLES 2 / NIVOLAS 1 / SEYSSINET 1 / ST MARCELLIN 1 / ST MARTIN D'HERES 1/ SUD ISERE 1/ VALLEE DU GUIERS 1 / FC2A 1.

Suite au forfait général de MANIVAL 2 SUR LA SAISON 2020 /2021 qui est rétrogradé en D2. Cette poule étant à 9 équipes et la poule B à 11 équipes la commission sportive a mis FC2A 1 en poule A pour avoir deux poules de dix équipes.

Poule B : COTE ST ANDRE 1 / CREYS –MORESTEL 1 / EYBENS 2 / ISLE D'ABEAU 1 / MOS3R 1 / MURETTE 1 / ST MAURICE EXIL 1 / TOUR ST CLAIR 1 / USVO 1 / SEYSSINS 1.

D2 :

Poule A : EYBENS 3 / PAYS ALLEVARD 1 / PONT DE CLAIX 1 / RACHAIS 2 / VALLEE GRESSE 1 / MANIVAL 2.

Poule B : ECHIROLLES 3 / GIERES 1 / SASSENAGE 1 / SEYSSINS 2 / VER SAU 1 / VOIRON MOIRANS 1.

Poule C : CHIRENS 1 / CROSSEY 1 / MURETTE 2 / SURE 1 / VOREPPE 1.

Poule D : GP ARTAS CHAR ND 1 (GFACND) / COTE ST ANDRE 2 / DOMARIN 1 / VEZERONCE DOLOMIEU 1 / ST ANDRE LE GAZ 1.

Poule E : BARMES NORD ISERE 1 / CHARVIEU CHAV 1 / ESTRABLIN 1 / ISLE ABEAU 2 / MOS3R 2 / REVENTIN 1.

Responsable : DAN MARCHAL 06 24 79 26 38

SENIORS

BILIEU 1 : Cette équipe a demandé à ne pas évoluer en D2, mais à redescendre en D3. Cette demande a été validée par la commission sportive.

De ce fait la poule A de D2 se retrouvant à 11 équipes, Il a donc été décidé pour rester à 12 équipes dans cette poule et de procéder à l'accession d'une équipe engagée en D3.

Pour cela il a été appliqué les directives du PV du COMEX du 6 Mai 2021, prévoyant qu'en cas de vacance, il y aura lieu d'appliquer les règles prévues dans les textes des règlements sportifs du district en se fondant sur le classement final de la saison 2019/2020.

Il a été appliqué l'article 24-2 déterminant les critères de départage pour les montées et descentes, d'abord le mini championnat entre les 5 premiers de chaque poule de D3 de la saison 2019/2020.

A la fin de la saison 2019 2020, après les 9 accessions effectives, il y a lieu de départager les troisièmes des poules B, C, D à savoir ST LATTIER, TURC LA VERPILLIERE et VEZERONCE-HUERT 2.

St LATTIER obtient 8 points avec 5 matchs, TURC VERPILLIERE 7 points avec 5 matchs et VEZERONCE-HUERT 2 9 points avec 4 matchs.

C'est donc VEZERONCE-HUERT 2 qui est promu en D2, poule A à la place de BILIEU.

BILIEU prend la place de Vézeronce-Huert 2 en D3 poule D.

D4 ; Suite au retrait de Billeu 2, de la demande de la BATIE MONTGASCON 2 de jouer en D5, de la descente du club de BOUCHAGE-PASSINS en D5 (forfait général la saison 2020/2021), la commission décide de promouvoir les équipes de VERSOUD 2 et St LATTIER 2 en D4, en application des directives du COMEX du 6 Mai 2021.

Le Président

Michel VACHETTA 06 25 25 31 32